

Site d'écrasement d'amphibiens du Grand Gabot sur la commune de Saint-Laurent-d'Onay



Par Laurent CARRIER

Laurent CARRIER
1225, route de Cabaret Neuf
26260 CHARMES SUR L'HERBASSE
Tel : 04 75 45 78 29
Mail : laurent.carrier26@orange.fr
Site internet : [lcornithologie](#)

Résumé

Ce site se trouve sur la commune de Saint-Laurent-d'Onay, située dans la Drôme des collines. Il est en bordure d'un petit étang, appelé le « Grand Gabot » sur les cartes IGN. Il est en plein milieu des bois, en bordure de la route départementale D155. C'est une route qui est moyennement circulée.

Dans cet étang, il n'y a pas de poisson, ce qui le rend très favorable aux batraciens. Ce site est connu pour sa diversité en batraciens dont le triton crêté (*Triturus cristatus*). De plus, les nombreuses ornières présentes tout autour, sont attractives à certaines espèces.

L'objectif de ce suivi est de répondre aux questions suivantes : Est-ce un site d'écrasement à amphibiens ? Quelles sont les espèces concernées ? En quelle abondance ? Quelle est la zone d'écrasement ? Quel est le code de priorité de protection de ce site ?

Le suivi a montré que ce site est incontestablement un site d'écrasement d'amphibiens avec 86 individus de 7 espèces, avec un maximum journalier de 21 cadavres.

L'espèce la plus retrouvée écrasée sur le site est la grenouille agile (*Rana dalmatina*). Au total, 23 individus ont été retrouvés et identifiés avec certitude. Le maximum journalier est de 13 individus. Ce nombre est très élevé, mais pas surprenant quand on connaît le site ; En effet les pontes de cette espèce sont retrouvées par dizaines dans cet étang ainsi que dans les nombreuses ornières situées en périphérie.

Une seule espèce n'était pas connue sur le site : Le sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*). Un seul individu a été retrouvé écrasé sur ce site. Les travaux forestiers à proximité de la mare, avec la formation d'ornières sont favorables pour cette espèce. Le sonneur à ventre jaune fait partie de l'annexe II de la directive habitat et son statut de conservation est donc prioritaire.

Le triton crêté (*Triturus cristatus*) bénéficie du même statut de protection. Ce site est un des rares de la Drôme des collines qui accueille cette espèce. Seuls deux individus ont été retrouvés écrasés, alors que ce site est présent une belle population.

Comme deux espèces de l'annexe II de la directive habitat ont été retrouvées écrasées, ce site mérite une priorité de préservation. Le grand nombre de grenouilles brunes retrouvées mortes renforce cette hiérarchisation.

Incontestablement, ce site mériterait des mesures de protection ; Vu la physionomie de cet étang et la localisation assez concentrée des cadavres retrouvés, la mise en place d'un crapauduc, serait probablement la meilleure des solutions. De plus cette alternative ne semble pas très compliquée à mettre en œuvre.

Sommaire

1. Le site d'écrasement
2. Objectif
3. Protocole
4. Les faits
5. Les résultats
6. Localisation des cadavres
7. Conclusion
8. Coût du suivi

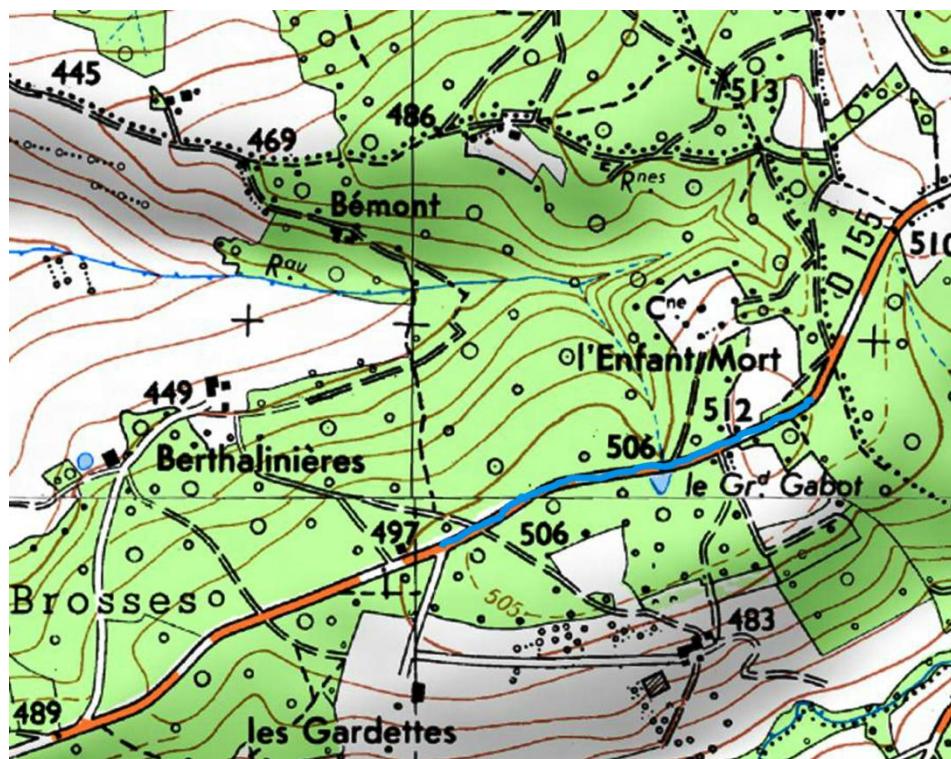
Annexe 1 : Statuts des espèces présentes

Annexe 2 : Données brutes

1. Le site d'écrasement

Ce site se trouve sur la commune de Saint-Laurent-d'Onay, située dans la Drôme des collines. Il est en bordure d'un petit étang, appelé le « Grand Gabot » sur les cartes IGN ([photo 1](#)). Sa superficie est d'environ 700 m². Il est en plein milieu des bois, en bordure de la route départementale D155. C'est une route qui est moyennement circulée.

Dans cet étang, il n'y a pas de poisson, ce qui le rend très favorable aux batraciens. Ce site est connu pour sa diversité en batraciens dont le triton crêté (*Triturus cristatus*). De plus, les nombreuses ornières présentes tout autour, sont attractives à certaines espèces.



[Photo 1 : Localisation de la mare du «grand gabot». En bleu, le secteur suivi et parcouru à pied.](#)

2. Objectif

L'objectif de ce suivi est de répondre aux questions suivantes :

- Est-ce un site d'écrasement à amphibiens ?
- Quelles sont les espèces concernées ? En quelle abondance ?
- Quelle est la zone d'écrasement ?
- Quel est le code de priorité de protection de ce site? (code défini par la LPO région [Le Bièvre- Tome 25- Année 2011])

3. Protocole

Se rendre sur le terrain, le matin de bonne heure, de début février à fin mai de l'année 2014.

Parcourir à pied, la route, du chemin allant à la Gardette, situé en aval de la mare, jusqu'au premier virage situé en amont. La distance est d'environ 600m (parcours en bleu, sur la carte ci-dessus).

Dénombrer les batraciens écrasés, les identifier, les sexer et les âger, lorsque cela est possible.

Enlever les cadavres et les restes de la route, afin de ne pas les recompter le lendemain.

4. Les faits

Pour des raisons personnelles et surtout professionnelles, le site n'a pas été inspecté tous les jours, ni forcément le matin de bonne heure durant cette période. Une importance y a été tout de même apportée les jours entourant les épisodes pluvieux, quitte à y passer plus tard dans la matinée ; ainsi que les jours durant lesquels il y avait des batraciens écrasés.

Pas de chance, pour des raisons de travaux, la route D155 a été complètement barrée au niveau de la commune du Chalon à quelques kilomètres en aval, de la mare du 12 février au 25 avril 2014. Ceci a évidemment fortement réduit la circulation au niveau de la mare et donc biaisé les résultats de ce suivi, surtout côté quantitatif. Le nombre d'individus écrasés a du être un peu, voir même beaucoup moins important que dans des conditions normales de circulation.



Photo 2 : Restes d'une ponte d'une grenouille agile ou rousse le 26 février 2014.

Un autre élément extérieur est venu perturber ce suivi. Un ou plusieurs animaux, type renard, ont repéré cet endroit, qui pour eux est un site de nourrissage. Régulièrement ont été retrouvé le matin, uniquement des restes de cadavres, voir même que des taches de sang. Des restes de pontes ont également été retrouvés en plein milieu de la route (*photo 2*), sans la présence de la mère décédée. Cet animal ne semble manger que les grenouilles brunes (rousses ou agiles) ; Peut être les vertes ? Il

ne s'intéresse absolument pas aux crapauds ni aux urodèles. Ceci a compliqué l'identification des animaux morts. De plus ceci a soulevé la question suivante : Les cadavres retrouvés sur la route, sont-ils victimes des voitures ou de ce prédateur ? Probablement les deux. Mais dans quelle proportion ? Cet élément a donc biaisé les résultats, surtout pour les grenouilles brunes, aussi bien sur le côté quantitatif que qualitatif.

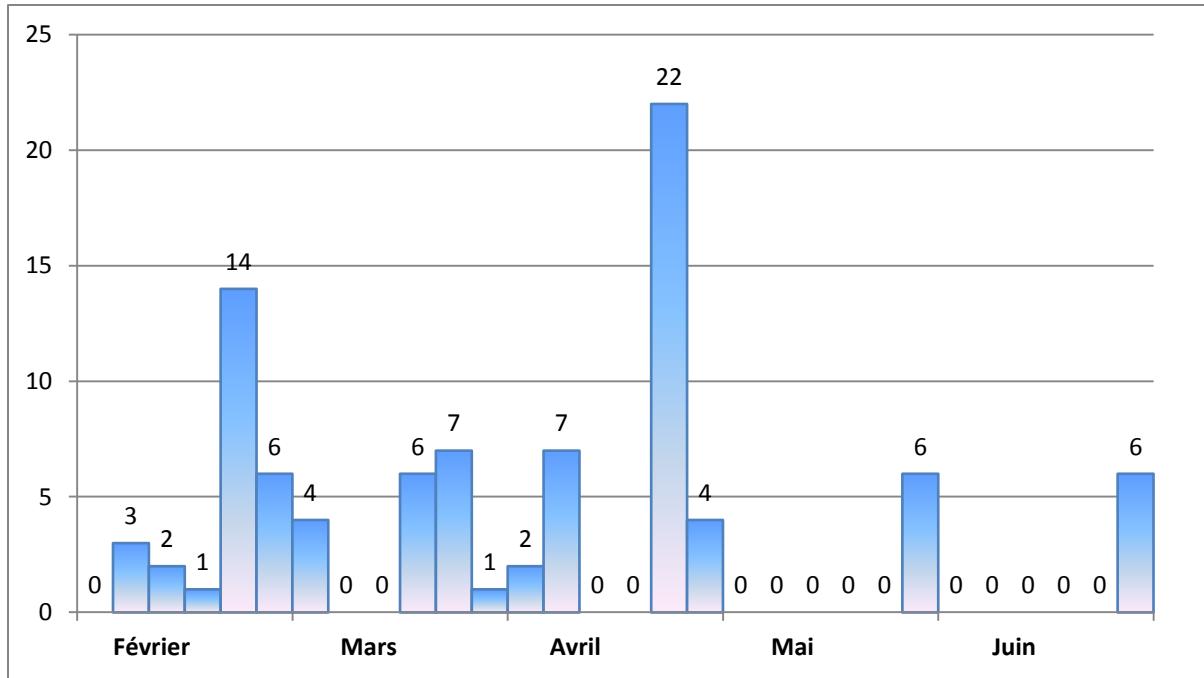
5. Les résultats

Espèces	Présence connue sur le site	Nombre d'individus écrasés	Maximum	Première date	Dernière date
Triton crêté	Oui	2	1	9 février 2014	22 mars 2014
Triton alpestre	Oui	11	2	25 février 2014	26 avril 2014
Triton palmé	Oui	0			
Salamandre tacheté	Oui	2	1		
Grenouille « verte »	Oui	8	2	23 avril 2014	8 avril 2014
Grenouille « brune » non déterminée	Oui	20			
Grenouille agile	Oui	23	13	9 février 2014	8 avril 2014
Grenouille rousse	Oui	0			
Crapaud commun ou épineux	Oui	16	3	21 février 2014	26 mai 2014
Sonneur à ventre jaune	Non	1			
Grenouille (indéterminée)	Non	3			
Total		86	21	9 février 2014	26 mai 2014

Le tableau ci-dessus présente la synthèse des individus retrouvés mort sur le site en 2014. Y ont été ajoutés les données du 30 juin 2013, car c'est l'unique donnée de sonneur à ventre jaune. Sept espèces y ont été retrouvées : Trois urodèles et quatre anoures.

Durant cette année 2014, la majorité des cadavres ont été recensés durant les mois de février, mars et avril. Ensuite aux mois de mai et juin, les individus morts deviennent rares.

Evidemment les valeurs maximales correspondent aux épisodes pluvieux.



Graphique 1 : Nombre de cadavres de batraciens retrouvés à Saint-Laurent-D'Onay en 2014, par 5 jours.

L'espèce la plus présente sur le site est la grenouille agile (*Rana dalmatina*). Au total, 23 individus ont été retrouvés et identifiés avec certitude. Le maximum journalier est de 13 individus. Ces nombres sont minorés par le nombre d'individus de grenouilles « brunes » non identifiées. Ces dernières sont au nombre de 20 et tout laisse à penser que se sont essentiellement des grenouilles agiles. Ceci pourrait faire passer le nombre d'individus de grenouilles agiles à une quarantaine d'individus. Ce nombre est très élevé, mais pas surprenant quand on connaît le site ; En effet les pontes de cette espèce sont retrouvées par dizaines dans cet étang ainsi que dans les nombreuses ornières situées en périphérie.

Aucune grenouille rousse (*Rana temporaria*) écrasée n'a formellement été identifiée alors qu'elle est présente sur le site (ponte+chant). Ceci dit de nombreuses grenouilles brunes écrasées n'ont pas pu être identifiées. Il est très probable, que parmi celles-ci, cette espèce y était représentée.

Une seule espèce n'était pas connue sur le site : Le sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*). Un seul individu a été retrouvé écrasé sur ce site. Les travaux forestiers à proximité de la mare, avec la formation d'ornières sont favorables pour cette espèce. Le sonneur à ventre jaune fait partie de l'annexe II de la directive habitat et son statut de conservation est donc prioritaire.

Le triton crêté (*Triturus cristatus*) bénéficie du même statut de protection. Ce site est un des rares de la Drôme des collines qui accueille cette espèce. Seuls deux individus ont été retrouvés écrasés (photo 3), alors que ce site est présent une belle population. Cette espèce fait partie de l'annexe II de la directive habitat et son statut de conservation est donc prioritaire.

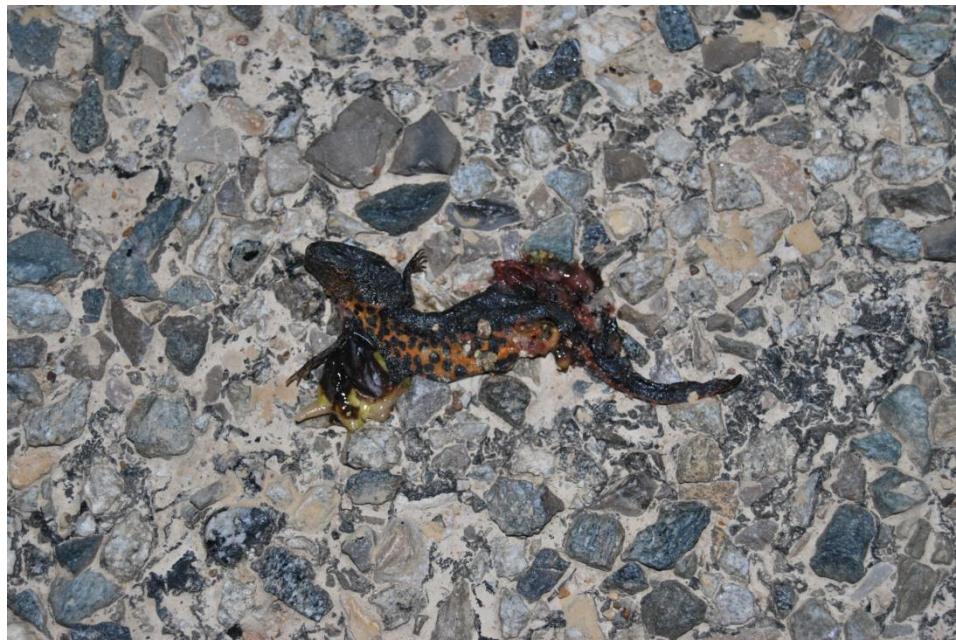


Photo 3 : Triton crêté retrouvé écrasé le 22 mars 2014

Aucun triton palmé (*Triturus helveticus*) n'a été retrouvé écrasé alors qu'il est présent sur le site (capture à l'épuisette).

6. Localisation des cadavres

La majorité des cadavres sont retrouvés au niveau de la mare (64 %). Le reste étant répartis 200m en aval (30 %) et 200 en amont (6 %).

Espèces	Amont de la mare	Mare	Aval de la mare	Total
Crapaud épineux ou commun	0	11	5	16
Grenouille (gr. verte)	1	6	1	8
Grenouille agile	1	15	7	23
Grenouille rousse ou agile	2	8	10	20
Grenouille indéterminée	0	2	1	3
Salamandre tachetée	0	0	2	2
Sonneur à ventre jaune	0	1	0	1
Triton alpestre	1	10	0	11
Triton crêté	0	2	0	2
Total général	5	55	26	86

7. Conclusion

Bien que ce suivi ait été perturbé par les travaux et la présence d'un prédateur, ce site est incontestablement un site d'écrasement d'amphibiens avec 86 individus de 7 espèces, avec un maximum journalier de 21 cadavres.

Comme deux espèces de l'annexe II de la directive habitat ont été retrouvées écrasées, ce site mérite une priorité de préservation de niveau 1. Le grand nombre de grenouilles brunes retrouvées mortes renforce cette hiérarchisation.

Incontestablement, ce site mériterait des mesures de protection ; Vu la physionomie de cet étang et la localisation assez concentrée des cadavres retrouvés, la mise en place d'un crapauduc, serait probablement la meilleure des solutions. De plus cette alternative ne semble pas très compliquée à mettre en œuvre.



Photo 4 : Sonneur à ventre jaune.

8. Coût du suivi

Ce suivi a été entièrement fait bénévolement, sans le soutien d'aucune association locale, aussi bien moral que financier. Je me suis rendu sur ce site une cinquantaine de fois. Habitant à 10 kilomètres, j'ai donc parcouru environ 1000 kilomètres. En moyenne, chaque passage a duré 50 minutes soit un quarantaine d'heures sur la saison auquel il faut ajouter la rédaction de ce petit rapport.

Annexe 1

Espèces	Loi française	Convention de Berne	Liste rouge régional	Liste rouge national	Directive habitat
Triton crête	Protégée	Annexe II	En grave danger	Faible risque	Annexe II et IV
Triton alpestre	Protégée	Annexe III	Vulnérable	Vulnérable	Néant
Triton palmé	Protégée	Annexe III	Faible risque	Faible risque	Néant
Salamandre tacheté	Protégée	Annexe III	Quasi menacé	Faible risque	Néant
Grenouille agile	Protégée	Annexe II	Quasi menacé	Faible risque	Annexe IV
Grenouille rousse	Protégée	Annexe III	Faible risque	Faible risque	Annexe V
Crapaud commun ou épineux	Protégée	Annexe III	Quasi menacé	Faible risque	Néant
Sonneur à ventre jaune	Protégée	Annexe II	En danger	Vulnérable	Annexe II et IV

Annexe 2

Date	Espèce	Nombre	Sexe	Age	Photo	Position	Remarque
30/06/2013	Sonneur à ventre jaune	1	?	Adulte		Mare	
	Grenouille (gr. verte)	3	?	Adulte		Mare	
	Salamandre tachetée	1	?	Adulte		Aval	
	Crapaud épineux ou commun	1	?	Adulte		Aval	
09/02/2014	Triton crêté	1	?	Juvénile		Mare	
	Grenouille agile	1	M	Adulte	oui	Amont	
	Crapaud épineux ou commun	1	M	Adulte		Aval	
11/02/2014	Grenouille rousse ou agile	1	?	Adulte	oui	Amont	
12/02/2014	Salamandre tachetée	1	?	Adulte	oui	Aval	Début des travaux, route barrée en aval...
16/02/2014	Grenouille rousse ou agile	1	?	Adulte	oui	Aval	Pluie: 20 mm cette nuit.
21/02/2014	Grenouille rousse ou agile	2	?	Adulte	oui	Mare	Pluie: 5 mm cette nuit.
	Crapaud épineux ou commun	3	?	Adulte	oui	Mare	
22/02/2014	Crapaud épineux ou commun	1	M	Adulte		Mare	
	Grenouille rousse ou agile	1	?	Adulte		Mare	
	Grenouille agile	1	?	Ponte		Mare	Restes d'une ponte au milieu de la route!
23/02/2014	Crapaud épineux ou commun	2	M	Adulte	oui	Mare	
24/02/2014	Crapaud épineux ou commun	1	M	Adulte	oui	Mare	Restes (un renard ou autre, semble passer avant moi, depuis plusieurs jours!!)
	Grenouille rousse ou agile	1	?	?		Mare	
25/02/2014	Crapaud épineux ou commun	1	M	Adulte	oui	Mare	
	Triton alpeste	1	?	Adulte	oui	Mare	
26/02/2014	Triton alpeste	1	M	Adulte	oui	Mare	
	Grenouille agile	2	?	Ponte	oui	Mare	Restes de pontes au milieu de la route! Pas de trace des adultes!?
	Grenouille agile	1	?	Ponte	oui	Aval	Restes de pontes au milieu de la route! Pas de trace des adultes!?
	Triton alpeste	1	M	Adulte	oui	Mare	
28/02/2014	Triton alpeste	1	?	Adulte	oui	Amont	
01/03/2014	Crapaud épineux ou commun	1	M	Adulte		Mare	
02/03/2014	Grenouille rousse ou agile	2	?	?		Aval	Restes
03/03/2014	Triton alpeste	1	M	Adulte		Mare	
16/03/2014	Grenouille agile	1	?	Ponte		Mare	Restes de pontes au milieu de la route! Pas de trace des adultes!?
	Grenouille rousse ou agile	1	?	?		Mare	Restes
	Grenouille rousse ou agile	1	?	?		Aval	Restes
17/03/2014	Grenouille rousse ou agile	1	?	?		Mare	Restes
19/03/2014	Triton alpeste	1	?	Adulte		Mare	

	Grenouille rousse ou agile	1	?	Ponte		Aval	Restes de pontes au milieu de la route! Pas de trace des adultes!?
21/03/2014	Triton alpestre	2	M	Adulte	oui	Mare	
	Crapaud épineux ou commun	1	M	Adulte	oui	Aval	
	Crapaud épineux ou commun	1	M	Adulte		Mare	
22/03/2014	Triton crêté	1	?	?	oui	Mare	
	Triton alpestre	1	?	Adulte	oui	Mare	
	Grenouille agile	1	M	Adulte	oui	Aval	
23/04/2014	Grenouille agile	1	F	Adulte	oui	Aval	Avec sa ponte
	Grenouille rousse ou agile	3	?	Ponte		Aval	Restes de pontes au milieu de la route! Pas de trace des adultes!?
	Grenouille agile	2	?	Ponte		Aval	Restes de pontes au milieu de la route! Pas de trace des adultes!?
	Grenouille agile	10	?	Adulte	oui	Mare	
	Crapaud épineux ou commun	1	M	Adulte		Mare	
	Grenouille rousse ou agile	2	?	Ponte		Mare	Restes de pontes au milieu de la route! Pas de trace des adultes!?
	Grenouille (gr. verte)	1	?	Adulte	oui	Amont	
29/03/2014	Triton alpestre	1	?	Adulte		Mare	
02/04/2014	Grenouille (gr. verte)	1	M	Adulte		Mare	
05/04/2014	Grenouille agile	1	?	Adulte		Mare	
08/04/2014	Grenouille agile	2	?	Adulte	oui	Aval	
	Grenouille rousse ou agile	2	?	Adulte	oui	Aval	
	Grenouille (gr. verte)	1	?	Adulte	oui	Aval	
	Grenouille (gr. verte)	2	?	Adulte	oui	Mare	
21/04/2014	Grenouille (indéterminée)	1	?	?		Aval	
26/04/2014	Grenouille (indéterminée)	2	?	Juvénile		Mare	
	Triton alpestre	1	?	Adulte		Mare	
	Crapaud épineux ou commun	1	?	Juvénile		Aval	
26/05/2014	Crapaud épineux ou commun	1	?	Juvénile	oui	Aval	